

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2297 - 10 août 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50€

**Ils fabriquent
pauvreté et chômage**

**Ne laissons pas
les capitalistes
ruiner la société**



Gaz, électricité, alimentation

p. 5

Les prix augmentent. Et les salaires ?

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Immigration et politique sécuritaire
- Lille : chasse aux sans-papiers
- Hébergement d'urgence
- Crédit revolving
- p. 5 ■ GDF Suez taxe les usagers
- L'envolée de la facture électrique
- L'austérité toujours au programme
- L'AP-HP
- p. 8 ■ Délocalisations d'un centre d'appels
- Automobilistes pressurés
- Les vacances
- Centre de rétention du Canet
- p. 9 ■ Santé au travail
- L'explosion du chômage
- Prison de Nouméa
- Affaire Merah

Dans le Monde

- p. 6/7 ■ Grèce
- Espagne
- Roumanie
- Russie
- Zambie
- p. 12 ■ Syrie

Dans les entreprises

- p. 10 ■ Centrales nucléaires
- EDF
- Alcatel-Lucent
- Snecma Villaroche
- Michelin Clermont-Ferrand
- p. 11 ■ Groupe Doux
- Groupe PSA
- BMS Meymac (Corrèze)

• Été 2012

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Depuis le début de l'été, les militants de Lutte Ouvrière viennent à votre rencontre dans de nombreuses villes du pays où ils font étape. En ce début d'août, bien des travailleurs sont en vacances, mais beaucoup aussi n'ont pu partir et ont dû rester chez eux, faute de pouvoir payer quelques jours de repos ailleurs. Cela ne fait pas la une des médias, à l'instar des Jeux olympiques qui donnent aux commentateurs sportifs l'occasion de vanter les médailles françaises, à en oublier même parfois de citer le nom du vainqueur !

Mais tout le monde sait bien que les problèmes économiques sont là et se posent avec acuité dès la rentrée. Dès septembre, les annonces de plans de licenciements reprendront, à commencer par ceux du volailler Doux. À PSA, les travailleurs d'Aulnay, de Rennes et des autres usines du groupe devront riposter au projet du patron de supprimer 8 000 postes. Et à l'échelle du pays, ce sont plus de 100 000 emplois qui seront en jeu

C'est pour parler de ces

problèmes, et de la politique à mener de la part de la classe ouvrière, que les militants de Lutte Ouvrière seront présents cet été dans des dizaines de villes, dont on trouvera la liste ci-dessous. Prenez le temps de discuter avec eux !

Aisne / Ardennes

Jeudi 9 août : Reims (Marne)

Vendredi 10 août : Charleville-Mézières (Ardennes)

Samedi 11 août : Sedan (Ardennes)

Loire / Drôme

Jeudi 9 août : Montélimar (Drôme)

Vendredi 10 août : Romans (Drôme)

Samedi 11 août : Valence (Drôme)

Lorraine

Lundi 13 août : Thionville (Moselle)

Mardi 14 août : Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Jeudi 16 août : Metz (Moselle)



Vendredi 17 août : Saint-Avold / Sarreguemines (Moselle)

Samedi 18 août : Longwy (Meurthe-et-Moselle)

Tarn / Languedoc

Lundi 13 août : Albi (Tarn)

Mardi 14 août : Montauban (Tarn-et-Garonne)

Mercredi 15 août : Castres (Tarn)

Jeudi 16 août : Narbonne (Aude)

Vendredi 17 août : Perpignan (Pyrénées-Orientales)

Samedi 18 août : Carcassonne (Aude)

Aquitaine

Lundi 13 août : Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)

Mardi 14 août : Agen (Lot-et-Garonne)

Mercredi 15 août : Marmande / Tonneins (Lot-et-Garonne)

Jeudi 16 août : Bergerac / Lalinde (Dordogne)

Vendredi 17 août : Périgueux (Dordogne)

Samedi 18 août : Brive (Corrèze)

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Les irresponsables qui dirigent l'économie

Aucun travailleur aujourd'hui ne peut se sentir assuré de garder son emploi et d'être protégé du chômage. C'est ce que démontre l'avalanche de plans de suppressions d'emplois qui touchent des grandes entreprises dont la situation financière n'est pourtant nullement catastrophique, de PSA Peugeot Citroën à Doux et d'Alcatel à Air France. Mais ces plans touchent aussi tous ceux qui dépendent de ces groupes, travailleurs intérimaires ou d'entreprises sous-traitantes. C'est une vague de dizaines de milliers de licenciements dont nul ne sait où elle peut s'arrêter.

C'est la crise, nous dit-on, et il n'y aurait rien à faire. Mais la crise a bon dos. Malgré leurs mensonges sur leur situation financière, il est visible que ces entreprises n'ont nullement leurs comptes dans le rouge. C'est d'abord pour maintenir et si possible augmenter leurs profits qu'elles licencient des milliers de personnes dont le travail, au cours des années passées, a fait leur richesse.

Leur priorité, ce sont les dividendes exigés par les actionnaires et le cours de leurs actions. C'est en fonction de telles considérations que de grands patrons peuvent décider la fermeture de tel ou tel secteur, voire d'une usine entière, ou bien sa vente ou sa revente à un prétendu repreneur dont le seul objectif est de la liquider.

Les travailleurs sont ainsi les otages de décisions prises dans le secret des conseils d'administration, sur lesquelles ils n'ont aucun contrôle, mais au nom desquelles on vient leur annoncer qu'il va falloir licencier ou bien augmenter les horaires, baisser les salaires, « faire des efforts »... et au bout du compte licencier quand même.

Ces décisions sont insensées, alors que les entreprises sont là et les travailleurs sachant les faire fonctionner aussi, et que ce ne sont pas les besoins qui manquent. Seulement, ceux qui sont aux commandes dans cette société ne raisonnent pas en fonction des besoins à satisfaire, mais en fonction de leurs petits calculs de profit à court terme.

Ce que l'on peut constater au niveau d'une entreprise, d'une ville ou d'une région, se retrouve au niveau plus général. C'est chaque jour que l'on nous annonce que les Bourses plongent, que les « marchés »

sont inquiets, qu'il faut sauver les banques, que les gouvernements doivent intervenir. Les réunions de la dernière chance succèdent à d'autres réunions de la dernière chance, mais tout cela pourquoi ?

La seule raison là aussi est que les grands capitalistes sont inquiets avant tout du rendement de leurs capitaux, ne prêtent aux États qu'en exigeant des taux d'intérêt usuraires, transfèrent leurs capitaux d'une place à l'autre en fonction de ce qu'ils peuvent y gagner. Les gouvernements leur obéissent, trouvent pour aider les banques les milliards qu'ils ne trouvent jamais quand il s'agit de dépenses utiles à la population, et déclarent ensuite qu'il faut de nouvelles mesures d'austérité pour rétablir leur équilibre financier.

Tout cela met en accusation la façon dont cette société est gérée, en fonction de décisions des capitalistes dictées par le profit immédiat. Les gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche, s'inclinent devant ces décisions et c'est pourquoi ils sont totalement impuissants face à la crise. Mais les travailleurs et la population en général, eux, n'ont aucune raison de s'incliner devant cette absurdité. Car il en va de leur emploi, de leur salaire, de leur vie.

Le problème de l'emploi n'est pas seulement celui des entreprises où un plan de licenciements est annoncé, c'est le problème de tous, car dans un tel système aucun travailleur n'est à l'abri. Cette société est gérée par de dangereux irresponsables et, en attendant de pouvoir la diriger à leur place, il faut au moins les empêcher de nuire.

C'est pourquoi il faut imposer l'interdiction des licenciements, l'augmentation des salaires et leur garantie contre l'inflation. Il faut aussi que les travailleurs imposent leur contrôle sur les comptes des grandes entreprises et leur droit de bloquer les décisions.

Ce sont là des mesures d'urgence, nécessitées par la situation. Les imposer doit devenir l'objectif de l'ensemble des travailleurs, et pas seulement des travailleurs immédiatement menacés. Car ce sont tous les travailleurs, et finalement toute la société, qui sont menacés de s'enfoncer dans le chômage et la misère.

Il faut empêcher les irresponsables qui dirigent l'économie d'en faire ce qu'ils veulent : c'est aujourd'hui une question de survie pour tous.

• Encadrés ou non

Les loyers resteront excessifs

Depuis le 1^{er} août s'applique le décret sur l'encadrement des loyers, dans l'attente d'une loi sur le logement prévue pour 2013. En cas de relocation ou de renouvellement de bail, un propriétaire ne pourra effectuer une hausse de loyer supérieure à l'indice de référence (IR) basé sur l'inflation, actuellement de 2,2%. Le décret est applicable dans 38 agglomérations, représentant plus de 1 300 communes, dans lesquelles l'offre de logements est « tendue », autrement dit insuffisante.

Ce décret a déjà une portée très limitée, puisqu'il exclut les contrats en cours, où bien des propriétaires profitent de la pénurie de logement pour se permettre d'imposer des loyers abusifs. Mais il y a en outre des dérogations. Ainsi, lorsque des travaux ont été effectués, d'un montant équivalant à la moitié du loyer annuel, qu'ils aient été effectués dans le logement ou dans les parties communes de l'immeuble, un propriétaire peut répercuter 15% de leur coût sur le loyer annuel. De

même, si l'ancien loyer était « manifestement sous-évalué par rapport à ceux pratiqués dans le voisinage », il a le droit de l'augmenter de la moitié de la différence constatée. En outre, il n'est pas tenu d'indiquer le montant de l'ancien loyer, et on imagine mal un candidat à un logement demander au propriétaire à quel prix il le louait précédemment, sachant qu'il y en a trente autres derrière lui qui postulent pour ce même logement !

Si la loi s'applique, un

deux-pièces loué auparavant 1 000 euros, par exemple, ne pourra pas être reloué plus de 1 022 euros. Mais le scandale est que, comme c'est souvent le cas dans les grandes villes, il puisse être proposé à un tel prix, qui exclut de la location dans le parc privé tous ceux qui gagnent moins de 3 000 euros par mois, c'est-à-dire la majorité de la population.

Pour faire baisser les prix et ainsi permettre aux quelque cinq millions de mal-logés d'avoir un logement décent,

l'urgence serait de construire, en donnant la priorité aux logements sociaux. Or, si la ministre Cécile Duflot s'est engagée à faire construire 500 000 logements neufs par an – promesse qu'il lui reste à tenir – elle ne prévoit sur ce nombre que 150 000 logements sociaux, ce qui est bien insuffisant par rapport aux besoins et permettra à bien des propriétaires privés de continuer à imposer des loyers excessifs.

Marianne LAMIRAL

• Immigration et politique sécuritaire

Valls dans la continuité de Sarkozy

Après la récente évacuation de camps de Roms en région lyonnaise et dans la Loire, ce devrait être le tour de deux camps à Lille, où environ 200 Roms tentent de vivre dans des conditions misérables, et dont l'évacuation a été demandée par la communauté urbaine, présidée par Martine Aubry. Comme rien n'est prévu pour le relogement de ces familles, ces expulsions ne font que les repousser un peu plus loin.

En ce qui concerne les immigrés sans papiers, le ministre de l'Intérieur Manuel Valls s'est fixé comme objectif il y a quelques semaines de ne pas dépasser le nombre annuel de régularisations du gouvernement précédent et de maintenir le rythme des expulsions. Aussi veut-il accroître « l'efficacité » de cette chasse aux immigrés qu'il appelle hypocritement « *notre politique d'éloignement* ». Il s'est donc félicité de la possibilité de rétablissement des frontières entre pays de l'Union européenne. Et il a promis pour l'automne une nouvelle loi, portant à douze heures la durée de rétention

administrative des sans-papiers par la police, contournant ainsi la décision de la Cour de cassation qui vient de déclarer illégale la mise en garde à vue des étrangers au seul motif qu'ils sont en situation irrégulière.

Quant à l'annonce de remise d'un récépissé lors des contrôles d'identité, mesure censée lutter contre le « délit de faciès » et contre les contrôles multiples d'une même personne au cours d'une journée, elle devrait être abandonnée. Les syndicats de policiers ont protesté contre la remise de récépissé aux « voyous »... message reçu par Valls qui vient de déclarer : « *Si ce n'est pas applicable, je n'en vois pas l'utilité.* »

Avec un tel début au gouvernement, Valls s'attire des compliments. Claude Delage, secrétaire général du syndicat Alliance, ne cachant pas sa préférence pour la droite, le félicite d'agir « *dans la continuité de ces dernières années* ». Quant à Éric Ciotti, député UMP chargé des questions de politique sécuritaire sous Sarkozy, il avoue son faible pour le nouveau ministre : « *Quelqu'un que je*

connais bien et que j'apprécie. » En effet, de Pasqua à Valls en passant par Chevènement, Sarkozy, Hortefeux et Guéant, bien malin qui pourrait distinguer la politique de ces ministres de droite et de « gauche ». Le seul « changement » apporté par Valls se réduit finalement à prévenir les Roms un peu avant de les expulser, et à demander aux policiers de bien vouloir être plus polis avec les jeunes.

Ludovic BAZIET



La police toujours mobilisée contre les Roms comme ici sous Sarkozy.

• Lille

Une chasse aux sans-papiers intolérable

Le dimanche 22 juillet, Kamel Azzaz, de nationalité algérienne, vivant à Lille avec sa famille depuis 2007, a été kidnappé par la police alors qu'il faisait tranquillement du vélo en ville avec sa fille de onze ans. Les policiers l'ont emmené à la PAF (police aux frontières) pour une garde à vue de 24 heures (illégal), puis au centre de rétention de Lesquin. Ils n'ont même pas reconduit la fillette chez sa mère mais l'ont laissée, très choquée, à un homme qui passait par là et semblait connaître Kamel.

Malgré une convocation

au tribunal administratif de Lille pour le 27 juillet, Kamel Azzaz a subi une première tentative d'expulsion à Roissy dans la nuit du jeudi au vendredi 27, à 3 h 30 du matin. Grâce à la réaction des passagers de l'avion et du pilote, cette tentative a échoué ; grâce à sa famille aussi, qui était allée à l'aéroport et qui a mis les passagers au courant. L'expulsion à Alger a quand même eu lieu le lendemain, dans des conditions que les associations jugent suspectes. Les policiers se sont acharnés ; l'un d'eux lui aurait même dit : « *Tu partiras de toute façon,*

même par bateau. »

Le ministre de l'Intérieur Manuel Valls a vaguement promis d'appliquer une politique « *plus juste et plus humaine* ». On en voit le résultat avec la violence et l'arbitraire qu'ont subis Kamel Azzaz mais aussi sa famille, et notamment sa petite fille, qui a été hospitalisée.

Depuis ces faits, des militants, soutenus par le comité des sans-papiers 59, le MRAP, La Ligue des droits de l'homme, se mobilisent pour exiger le retour de Kamel Azzaz.

Correspondant LO

• Hébergement d'urgence

Un déficit criant

Deux demandes d'hébergement d'urgence sur trois n'ont pas été honorées en juillet en France, contre une sur deux l'hiver dernier, d'après la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars).

L'étude a été menée dans 37 départements. Elle indique qu'en juillet les demandes au 115, le numéro d'urgence pour les sans-abri, ont été aussi importantes que celles enregistrées entre les mois de décembre et de mars, mais qu'elles ont moins abouti, du fait notamment de la fermeture des places hivernales. En juillet, sur les plus de 47 000 demandes faites au 115 par environ 12 000 personnes, et qui concernaient pour la plupart des demandes d'hébergement, plus de sept réponses sur dix étaient négatives, essentiellement du fait d'un manque de places. Le recours aux nuits d'hôtel pour héberger les sans-abri a ainsi été plus important le mois dernier, sans pour autant parvenir à compenser la fermeture de places.

La Fnars avait déjà dénoncé à plusieurs reprises la fermeture des places hivernales et l'« absence criante de réponses en

été ». Elle a demandé la pérennisation des places hivernales encore ouvertes, la réouverture des quelque 2 500 places disponibles et fermées début juillet, et la mise à disposition de nouvelles places dans les départements où les besoins sont les plus forts.

La ministre du Logement, Cécile Duflot, avait déclaré fin juin vouloir « *rompre avec un système saisonnier, qui reproduit chaque année son lot de détresse* » et avait annoncé, à son arrivée au ministère, le maintien des 2 500 places d'hébergement d'urgence hivernales alors ouvertes, dans l'attente d'un arbitrage budgétaire. Mais la plupart de celles-ci ont tout de même bien été fermées le 1^{er} juillet. Seuls trois centres situés en région parisienne, et qui représentent quelques centaines de places, sont restés ouverts sur décision de la ministre.

L'hébergement d'urgence pour les personnes en détresse ne figure visiblement pas plus dans les priorités de ce gouvernement que dans celles du précédent, et les annonces des ministres ne remplacent pas les places manquantes.

David MARCIL

• Crédit revolving

Gagner de l'argent sur la pauvreté

En avril dernier, l'association UFC-Que choisir publiait une enquête qui dénonçait, une fois de plus, les pratiques commerciales liées au crédit renouvelable appelé revolving. Ce type de crédit (un prêt d'argent qui n'est pas lié à l'achat d'un bien particulier) représente 35 % du total des prêts, et il est en cause dans 80 % des dossiers de surendettement. On y pointait notamment le taux d'intérêt exorbitant de ce crédit, atteignant en moyenne 17,5 %.

Il y a quelques jours, le ministre de la Consommation, Benoît Hamon, annonçait vouloir l'encadrer plus sérieusement. On verra ce qu'il en sera. Une loi avait été votée en 2010, prétendant réglementer ce type de prêt, mais elle n'a pas changé grand-chose. Dans 95 % des demandes de prêts faites dans les magasins, l'acheteur se voit proposer un crédit renouvelable qui a l'avantage, pour le consommateur, de



s'établir sans aucune formalité, plutôt qu'un prêt classique au taux d'intérêt plus bas. Autre exemple, bon nombre de grandes enseignes délivrent des cartes de fidélité qui « offrent » une somme d'argent, en réalité un crédit revolving au taux très élevé.

Beaucoup de gens n'ont guère le choix et recourent au crédit pour payer les factures.

Ils sont tentés par ces crédits d'accès facile et c'est ainsi que les requins de la finance font de l'argent sur la pauvreté. Car, derrière les organismes de prêt comme Cofinoga, on trouve la BNP Paribas, tandis que le Crédit agricole gère Sofinco et Finaref. Du moment qu'il y a quelque chose à gagner...

Arnaud VAUTARD

• Prix du gaz

GDF Suez taxe les usagers

GDF Suez va extorquer 290 millions d'euros supplémentaires au titre de « rattrapage » à ses sept millions d'abonnés au gaz. Dans un communiqué, le groupe précise que chaque foyer ne se verra ponctionner « que » de 38 euros en moyenne. Mais ce n'est qu'une moyenne. Dans ce communiqué, où l'hypocrisie se mêle à la condescendance,

GDF Suez précise que le groupe va facturer ses clients « sur une durée permettant de réduire l'impact sur leur pouvoir d'achat », et que le paiement sera étalé jusqu'en juin 2014. Quelle bonté!

Ce vol de 290 millions a pu se faire grâce à la bienveillance du Conseil d'État, qui vient d'annuler l'arrêté de septembre

2011 gelant les tarifs du gaz, pris par le gouvernement Fillon en pleine campagne électorale. Cette décision a permis la révision rétroactive des tarifs du gaz pour la période allant d'octobre 2011 au 1^{er} janvier 2012. La propagande de GDF Suez, prétendant que les tarifs du gaz ne lui permettaient pas de couvrir ses frais, a donc porté ses fruits. Pourtant, c'est un mensonge.

La preuve est dans le montant du bénéfice déclaré : 2,3 milliards d'euros, simplement pour le second semestre 2011.

Le groupe ne va pas s'arrêter en si bon chemin. Contestant la décision du gouvernement Ayrault, qui a fixé à 2 % la hausse du prix du gaz au 1^{er} juillet, alors que l'autorité du secteur, la Commission de régulation

de l'énergie, préconise une hausse de 7,3 %, le PDG et le directeur général de GDF Suez envisageraient de nouveau de contester auprès du Conseil d'État, et « de mettre en œuvre les recours appropriés » contre le plafonnement des tarifs.

On se demande en effet ce qui les retiendrait.

Bertrand GORDES

• Électricité

L'envolée de la facture

Un rapport de la commission d'enquête du Sénat annonce que la facture d'électricité pour les ménages augmentera de 36 % d'ici 2016 et de 50 % d'ici 2020. Ce rapport a été voté par tous les membres de la commission, de l'UMP, dont un des membres la présidait, au PS, en passant bien sûr par les écologistes. Seuls les membres du groupe communiste ont voté contre.

D'après le rapport, cette augmentation « inévitable » serait liée aux investissements élevés – 400 milliards d'euros en vingt ans – consacrés aux énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, etc.) dont la part dans la production d'électricité devrait passer de 13 % aujourd'hui à 23 % en 2020. L'augmentation serait aussi due aux coûts cachés du nucléaire qui incluent les dépenses de

recherche entre autres. Le coût du mégawatt-heure nucléaire serait en réalité de 61 euros au lieu du prix officiel de 42 euros. Ainsi, pour tous ces sénateurs, rien de plus normal que de faire payer aux usagers les dépenses d'investissement d'une activité dont les profits reviendront aux seuls actionnaires du privé.

De son côté, le gouvernement vient d'autoriser une

augmentation de l'électricité de 2 %, une hausse qui vient après celle du gaz, elle aussi de 2 %. Il se vante de limiter ces hausses au niveau de l'inflation officielle. Mais c'est oublier que l'électricité avait déjà augmenté de 2,9 % l'été dernier. Il faut y ajouter l'augmentation au 1^{er} juillet de la CSPE (Contribution au service public de l'électricité) décidée par le précédent gouvernement

et qui rapportera à elle seule 1,3 % d'augmentation de la facture. Hollande dans sa campagne électorale s'était engagé à développer les énergies renouvelables et à assurer ce qu'il appelle « la transition énergétique ». Mais celle-ci aura un coût et apparemment, pour les socialistes et les écologistes, ce sera aux usagers de payer une facture qui sera salée.

Cédric DUVAL

• Assistance publique – Hôpitaux de Paris

Selon que vous serez riche ou pauvre...

L'AP-HP vient de signer un accord avec une dizaine de pays du Moyen-Orient. Elle accueillera des malades venant de ces pays pour une consultation ou pour une intervention chirurgicale... à des tarifs supérieurs à ceux de la Sécurité sociale. Il s'agit bien sûr d'une clientèle de riches. L'AP-HP justifie cet accord par le besoin de trouver plusieurs millions pour payer ses dettes.

Les difficultés financières des hôpitaux publics, accentuées par la politique d'austérité, les obligent à trouver d'autres ressources, et cette contribution pourrait réduire leur déficit, qui passerait selon l'AP-HP de 90 millions d'euros en 2011 à 73,7 millions en 2012.

7 500 personnes venant

de l'étranger se font déjà soigner dans les hôpitaux parisiens chaque année, et c'est tant mieux. Mais là, la première préoccupation n'est pas de soigner, mais d'encaisser. Cette décision est dans la droite ligne d'une politique qui veut que la santé devienne une entreprise capitaliste rentable, et même très

rentable. Un des directeurs de l'AP-HP s'est

défendu en déclarant : « On n'a pas vocation à devenir un hôpital privé. » C'est tout simplement mensonger : les consultations privées existent depuis bien longtemps dans les hôpitaux publics et les plus fortunés passent devant les autres en payant le prix fort.

C'est bien pour le même impératif du profit que l'on peut attendre plusieurs mois pour une consultation chez un spécialiste ou pour une opération quand on ne peut pas payer les dépassements d'honoraires. Ce même directeur déclare que « les patients français ne seront pas lésés. Ils seront prioritaires et surtout ne se rendront compte de rien. » Mais bien des patients, quelle que soit leur nationalité, se rendent déjà bien compte que la priorité est donnée aux plus riches.

Alors, cet accord fera sans doute rentrer quelques millions de plus dans les caisses de l'AP-HP, mais il est un témoignage de plus de l'existence d'une médecine à deux vitesses, mettant à l'écart les patients d'origine modeste pour s'occuper des plus riches, qu'ils viennent du Moyen-Orient ou qu'ils soient bien de chez nous.

Claire DESPLANTES

• Fonction publique

L'austérité toujours au programme

Le gouvernement a envoyé le 1^{er} août une lettre « plafond » à chaque ministère, fixant les crédits qui leur sont alloués pour 2013, dont dépend, entre autres, le nombre de fonctionnaires. Si l'Éducation nationale et la Justice verront leurs effectifs augmenter, sans toutefois rattraper les pertes des années précédentes, d'autres ministères vont continuer à subir des coupes, d'autant plus que Hollande avait bien précisé que le nombre total de fonctionnaires n'augmenterait pas.

Les ministères les plus touchés sont la Défense, qui perd 7 200 emplois, l'Économie 2 500, et le pôle Écologie et Logement 1 300. Au total 12 000 suppressions de postes de fonctionnaires sont prévues dans les ministères qualifiés de non prioritaires. Le ministère de l'Intérieur n'y échappe pas non plus, bien que le gouvernement ait annoncé son intention de renforcer la sécurité, l'augmentation du nombre de policiers, tout comme celui de gendarmes qui dépendent de la Défense, étant compensée par des suppressions d'autres postes. Bref, le gouvernement socialiste reste dans la continuité de la droite qui avait mis en place en 2007 la RGPP (révision générale des politiques publiques) consistant, sous prétexte de rationalisation, dans le non-remplacement

d'un fonctionnaire partant à la retraite sur deux, dans le regroupement de certains services et dans la fermeture de bureaux locaux, par exemple pour les impôts ou les douanes.

Il est de bon ton, dans les milieux réactionnaires, de décrier les fonctionnaires qui, à les entendre, seraient trop nombreux pour le travail qu'ils fournissent. Mais moins de fonctionnaires, cela se traduit pour les usagers par moins de personnel de santé hospitalier, donc une dégradation des soins, moins de monde pour s'occuper des problèmes de logement, de l'entretien des routes et des espaces publics, pour lutter contre la fraude fiscale, les abus patronaux, etc., bref, par une dégradation encore plus grande des services publics.

Marianne LAMIRAL

DES HÔPITAUX À LA RECHERCHE DE RICHES PATIENTS ÉTRANGERS



• Grèce

S'attaquer aux étrangers une diversion commode

Pendant quelques jours, en ce début août, le gouvernement grec de coalition droite-Pasok s'est livré à une spectaculaire et révoltante opération de contrôle et d'arrestation de migrants, notamment au centre-ville d'Athènes et dans le département frontalier d'Evros, au nord-est du pays.

Près de 5 000 policiers auraient été déployés, bien souvent déplacés d'autres régions, pour arrêter, contrôler, embarquer et menacer d'expulsion des milliers de migrants, dont beaucoup de sans-papiers. Le 7 août au soir, près de 1 600 personnes avaient déjà été transférées dans des centres de rétention. Une cinquantaine de perquisitions auraient également été organisées dans différentes villes du pays.

Cette gigantesque rafle, ridiculement baptisée Zeus Xénios, dieu hospitalier de l'Antiquité grecque, a été abondamment commentée par les politiciens au pouvoir, en particulier le



Rafle de migrants dans le centre d'Athènes.

ministre de la Protection du citoyen, Nikos Dendias, du parti de droite Nouvelle démocratie. Ce dernier, après le Premier ministre Samaras qui s'était engagé à « reconquérir les villes » face à « l'invasion d'immigrants illégaux », s'est lancé dans la surenchère en faisant allusion à « la plus vaste invasion de tous

les temps » depuis celle des Doriens, qui menacerait la « survie nationale ».

Cette démagogie vient s'ajouter aux gesticulations xénophobes du parti d'extrême droite Aube dorée qui, de son côté, organisait des distributions de pâtes et d'huile aux démunis, à condition... qu'ils puissent

produire une carte d'identité grecque. L'opération gouvernementale a certainement plus de visibilité en raison des moyens d'État mis en œuvre, à tel point que, dépitée, l'Aube dorée a parlé « de coup de communication mal organisé ». Quant au Pasok, le parti socialiste membre de la coalition gouvernementale, il

a admis que « la loi devait être imposée à Athènes » tout en déclarant qu'« il ne fallait pas transférer le problème dans les autres villes dans le nord du pays ». Seuls les partis de gauche radicale, le Parti communiste KKE et Syriza, ont protesté contre cette opération.

Le gouvernement grec s'apprête à adopter, sous la férule des créanciers de la Troïka (FMI, BCE, Union européenne), de nouvelles mesures de réduction des dépenses publiques, incluant des diminutions de salaires et de pensions de retraite; il s'agirait d'une condition préalable au versement en septembre d'une nouvelle tranche du prêt destiné à renflouer les banques. L'assaut mené par la police contre les migrants, dans ce contexte, intervient visiblement pour tenter de tourner le mécontentement contre les étrangers, suivant un procédé odieux qui se répète maintenant d'un pays à l'autre.

Viviane LAFONT

• Espagne

Face aux attaques incessantes

Les travailleurs n'entendent pas se taire

Il ne se passe pratiquement plus de jour en Espagne sans une nouvelle mesure pour pomper l'argent aux dépens des travailleurs et arroser les banquiers. Et les mesures sont vite appliquées.

Ainsi le 1^{er} août la hausse de la TVA était mise en place de façon variable, sur de multiples catégories de produits ou de services, réduisant encore le pouvoir d'achat. Un petit exemple, pas le plus grave, mais enfin... la TVA est de 21 % au lieu de 8 % pour une place de cinéma par exemple, et déjà on estime qu'un quart des cinémas seront fermés, avec des licenciements à la clé. Et surtout l'application des coupes budgétaires, devenues de véritables *hachazos* (coups de hache), mettent chaque jour encore plus à mal les services sociaux, et tout particulièrement le secteur de la santé.

Un exemple parmi d'autres : à la fin du mois de juillet, 400 millions d'euros n'ont pas été versés en Catalogne pour les centres hospitaliers et sociaux sous contrat. 100 000 travailleurs n'ont donc pas touché leur paye de juillet et ne savent pas ce qu'il en sera pour les mois à venir. L'engagement du pouvoir est clair : l'utilisation prioritaire de l'argent public est le paiement

populaire, il s'agit de trouver le moyen de récupérer quelques millions par-ci, d'autres par-là pour maintenir les profits des banquiers et des capitalistes. De son côté, dans les entreprises, le patronat joue sur le poids du chômage, sur les possibilités données par la réforme du droit du travail pour baisser les salaires et pour augmenter la charge de travail.

Face à ces attaques, le mécontentement va grandissant et il n'y a pas un jour sans manifestation pour la défense de tel ou tel service public. Tout dernièrement, les cheminots faisaient une journée de grève nationale contre la politique dite de « libéralisation » des trois entreprises publiques ferroviaires, promettant de remettre ça le 17 septembre.

Cependant, dans les entreprises, la peur du chômage, qui touche près du quart de la population active, continue à freiner l'explosion de la colère. Mais jusqu'à quand ? Les deux syndicats majoritaires, CCOO et UGT, qui ont rencontré mardi 7 août le roi pour lui demander l'organisation d'un référendum sur les mesures d'austérité, viennent d'appeler à une marche nationale sur Madrid pour le 15 septembre.



Mineurs des Asturies en juin 2012.

Hélène GRILLET

• Roumanie

Sur fond de crise et d'austérité, Président et Premier ministre se renvoient la balle

Le 29 juillet, en Roumanie, un référendum était organisé sur la destitution de l'actuel président de la République, Traian Basescu, membre du Parti national libéral de droite. 87 % des votants se sont exprimés pour sa destitution, mais le référendum anti-Basescu n'a pas été validé, faute d'avoir atteint le quorum de 50 % des votants. Basescu semble donc pouvoir conserver le pouvoir face au gouvernement du Premier ministre socialiste Antonescu, qui avait décidé ce référendum. Antonescu a demandé aux maires de toutes les communes de revoir les listes électorales et de recompter tous les bulletins de vote.

C'est en avril dernier qu'un vote au Parlement a contraint le gouvernement de droite à démissionner : depuis lors, le président Basescu a dû cohabiter avec un Premier ministre socialiste, issu d'une coalition sociale-libérale, dans l'attente de nouvelles élections législatives prévues en novembre. Accusations et affrontements entre les deux clans se sont multipliés : Basescu est accusé d'avoir placé ses amis à tous les postes, Antonescu de vouloir aider à faire sortir de prison l'ancien candidat socialiste à l'élection présidentielle, condamné pour détournement d'argent public à des fins électorales.

Cette crise politique se

produit alors que les conditions d'existence de la population roumaine ne cessent de se détériorer. Durement frappée par la crise, la Roumanie a été contrainte depuis 2009 d'emprunter 25 milliards d'euros auprès du FMI ou de l'Union européenne, en échange de mesures d'austérité violentes : baisse des salaires du secteur public de 25 %, des retraites de 15 %, hausse de la TVA de cinq points... tout cela accélérant la baisse générale du pouvoir d'achat de salaires qui sont en général de l'ordre de 200 à 300 euros. En janvier dernier, l'annonce de nouvelles attaques contre les services de santé a mis le feu aux poudres : des

manifestations ont éclaté dans tout le pays contre la politique d'austérité. Après plusieurs semaines le gouvernement Basescu avait dû reculer partiellement, mais il payait sa politique d'une impopularité grandissante.

En cherchant à obtenir la destitution de Basescu, le Premier ministre socialiste cherche à le désigner comme responsable de la situation économique catastrophique et à en faire la cible du mécontentement. Il prépare

les élections législatives de novembre. Mais, en concentrant ses attaques contre la personne de Basescu, la coalition sociale-libérale évite de dire clairement ce qu'elle ferait pour empêcher que ce soient les travailleurs et la population pauvre qui paient les conséquences de la crise économique qui frappe la Roumanie. Et pour cause : elle n'a rien d'autre à proposer.

Éric LAYAUX

• Russie

Les Pussy Riot devant les juges Une opposition forcément « satanique »

Le procès de trois jeunes femmes, membres du groupe musical russe Pussy Riot, vient de s'ouvrir à Moscou. Elles sont accusées d'avoir entonné en février, dans la cathédrale du Christ-Sauveur, une « prière punk » anti-Poutine. Or ce dernier, qui affrontait depuis des mois une vague de contestation massive dans la rue, se présentait alors comme candidat du pouvoir à l'élection présidentielle avec le soutien appuyé de l'Église orthodoxe.

Détenues depuis cinq mois, les coupables de ce « blasphème », qui visait à « jeter les fidèles dans les bras de Satan » selon l'accusation, risquent sept ans de prison. Et elles compareraient, enfermées dans une cage en verre, face à un juge acquis à la cause d'une hiérarchie religieuse redevenue le bras idéologique du régime.

On en a une bonne illustration avec le lieu du « délit », la cathédrale du Christ-Sauveur, qui brille de ses coupes couvertes d'or au centre de Moscou. Cathédrale la plus vaste du pays, elle a été reconstruite, à force de milliards de subventions publiques, juste après l'effondrement de l'Union soviétique. Dans une Russie pillée par la bureaucratie et les mafias, dont les classes laborieuses s'enfonçaient dans la misère, le pouvoir voulait ainsi affirmer combien il comptait sur l'Église orthodoxe pour encadrer la population. Face à celle-ci, depuis lors, pouvoir et Église font front commun : les dignitaires religieux bénissent le régime, lequel poursuit en justice tous ceux que l'Église accuse d'offenser la foi, le dogme, ses rites et pratiques d'un autre âge...

Evidemment, de tels procès font tache. Et devant les protestations, en Russie mais aussi de nombreuses personnalités internationales, le Kremlin a mis un peu d'eau dans son cahors – le vin de messe orthodoxe. Poutine a ainsi déclaré qu'il

n'y avait « rien de bon » dans les actes de Pussy Riot, mais qu'il ne fallait « pas les juger trop sévèrement ».

On verra ce que fera une justice russe aux ordres. Mais on voit d'ores et déjà que Poutine, revenu au Kremlin, a entrepris de juguler toute forme d'opposition.

S'il est question de libérer 13 000 condamnés pour crime économique – en fait des bureaucrates affairistes, mafieux, fonctionnaires véreux... – les poursuites pleuvent contre tous ceux qui, de près ou de loin, contestent le régime. Les sanctions pénales et financières ont été alourdies pour participation à une manifestation non agréée par les autorités. Or tout groupe de plus de trois personnes en un lieu public peut être assimilé à un rassemblement non autorisé. Quant aux organisations dites non gouvernementales, une nouvelle loi les caractérise comme « agents de l'étranger ». Cela permet de condamner à ce titre les membres d'ONG, dont beaucoup critiquent le clan Poutine!

Le pouvoir russe, qui a décliné d'intensifier ses attaques contre les rares droits sociaux encore existants et, finalement, contre le niveau de vie de la population, voudrait étouffer toute expression d'un point de vue discordant. Fût-elle musicale comme dans le cas des Pussy Riot...

Pierre LAFFITTE

• Zambie

Mine de charbon de Collum Un directeur tué lors d'une grève

Un directeur a trouvé la mort le 3 août lors d'un conflit qui s'est déroulé dans la mine de charbon de Collum, dans le sud de la Zambie.

Les mineurs s'étaient mis en grève après avoir constaté que la paye de juillet n'atteignait même pas le salaire minimum récemment obtenu par les employés de commerce (1,1 million de kwachas par mois, soit 182 euros). La colère des mineurs et des villageois s'est abattue sur les responsables chinois de la mine, dont l'un a été mortellement heurté par un chariot envoyé dans sa direction.

Les mineurs ont, indépendamment du salaire, de multiples motifs de révolte. Les conditions de travail qui leur sont imposées par les responsables des mines de cuivre ou de charbon sont insoutenables. Selon des témoignages, à Collum Coal, il leur faut descendre à pied quelque mille marches d'escalier pour patauger, la plupart du temps douze heures par jour, dix-huit parfois, dans des galeries obscures, étroites et dangereuses. Pas d'éclairage, pas d'étayage correct, pas même un masque pour se protéger de la poussière de charbon, comme le déclarait, en octobre 2010, un jeune mineur rescapé d'un éboulement où il était resté enseveli plusieurs minutes. « Après les dynamitages, on n'a plus qu'à respirer la poussière. Et si tu valentis la cadence, les Chinois te frappent », ajoutait-il en faisant allusion au harcèlement permanent des

mineurs de la part des responsables, qui refusent d'attendre que la poussière soit retombée. Les mineurs suspectés d'être syndiqués sont immédiatement licenciés, d'autant plus que l'absence de contrat de travail est courante.

À l'époque déjà, une grève avait éclaté au puits n°3 de Collum à la suite de ponctions sur la paye, liées à des jours de chômage technique sans préavis, annoncés du jour au lendemain aux mineurs. Deux responsables avaient alors tiré sur les grévistes, blessant treize d'entre eux. Arrêtés par la police, ils avaient été rapidement libérés sous caution et, un an plus tard, le gouvernement avait abandonné les poursuites.

Il en est ainsi, d'après une



Un cadre chinois surveillant un ouvrier zambien.

PHOTO LAK FRÉRET

Viviane LAFONT

Paille chinoise et poutre américaine

Hillary Clinton, secrétaire d'État, c'est-à-dire ministre des Affaires étrangères du gouvernement des États-Unis, ne se mouche pas du coude. Débutant une tournée en Afrique et faisant allusion aux méthodes des représentants chinois envoyés dans ce continent, elle a déclaré être favorable à un modèle de partenariat qui « ajoute de la valeur

plutôt que de l'extraire ».

Dans la bouche de la représentante d'un pays et d'un système, le capitalisme, qui a débuté en déportant vingt millions d'Africains pour les transformer en esclaves, et qui continue en mettant la planète en coupe réglée, voilà qui ne manque pas de sel!

P. G.

• Autoroutes Automobilistes et salariés pressurés

Cet été, quelle que soit la circulation, tous les week-ends étaient « noirs »... pour le porte-monnaie des automobilistes, en raison du prix de l'essence et des péages.

On savait déjà que les compagnies pétrolières peuvent transformer le sans-plomb en or, mais le racket des sociétés autoroutières n'a rien à envier à cette alchimie. Ainsi, un trajet aller Paris-Nice (932 km), coûte pour un véhicule de taille moyenne 122 euros en essence et 72,50 euros de péages. Soit près de 200 euros.

Déjà prohibitif, le tarif des péages a augmenté en 2012 en moyenne de 2,6 %, soit plus que l'inflation officielle de 2,1 % et bien plus que les salaires de la plupart des vacanciers.

Au départ, l'instauration de péages autoroutiers était censée être provisoire. Puis, l'État les a maintenus, sous prétexte de financer la construction de nouvelles autoroutes. Ces autoroutes ont été construites et largement amorties... mais les péages sont restés. Puis en 2001, le gouvernement Jospin a entamé la privatisation des autoroutes, achevée en 2005 par

Villepin pour le plus grand bonheur de Vinci et Eiffage.

Les salariés des sociétés de péages sont les autres victimes de la soif de profit des autoroutiers. Ainsi, ceux de l'ASF (Vinci) de Rivesaltes ont fait grève récemment. Ils dénonçaient en particulier les suppressions d'emplois : « L'automatisation à outrance des péages a généré une diminution drastique des effectifs : 1 400 emplois supprimés sur l'ensemble des ASF », expliquait le délégué régional CGT.

Le milliardaire Pinault, actionnaire de Vinci, n'aime manifestement pas les grèves, comme en a témoigné un militant syndical : « Impossible aujourd'hui d'approcher des barrières de péage, ne serait-ce que pour distribuer des tracts, sans risquer le licenciement immédiat. »

Racket des vacanciers, intimidation des salariés, cela rapporte ! Ainsi, alors que dans le même temps le trafic n'a crû que de 0,6 %, Vinci Autoroutes a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 4,4 milliards d'euros, en hausse de 3,5 % et un bénéfice de 820 millions d'euros.

Christian BERNAC



Les vacances, c'est pourtant pas du luxe

Selon une enquête récente, ceux qui ne partent pas du tout en vacances au cours de l'année sont de plus en plus nombreux : ils représentaient 35 % de la population française en 1995, 42 % aujourd'hui. Quant à ceux qui arrivent à partir, ils sont contraints de limiter la durée de leur séjour.

Mais la crise n'a pas seulement affecté le nombre de départs, elle a considérablement creusé les inégalités. Les bas revenus en subissent les effets.

Par contre, les catégories aisées continuent de partir aussi fréquemment qu'auparavant.

La ministre du Tourisme Sylvia Pinel est montée au créneau pour dénoncer pélemêle l'existence d'une véritable « fracture touristique » et l'inefficacité des mesures mises en œuvre par les gouvernements précédents. Cette fracture appelle plus qu'un simple rafistolage, a-t-elle déclaré au *Parisien*. Elle a donc immédiatement décidé... de nommer

• Délocalisation d'un centre d'appels du STIF Discours cocardiers et travailleurs sacrifiés

80 travailleurs de la société Webhelp sont menacés de licenciement, à Fontenay-le-Comte et à Saint-Avoid. Elle vient de perdre le marché du centre d'appels du STIF, l'organisme public de transports en Ile-de-France, qui gère les appels concernant la carte solidarité transport. L'appel d'offres du STIF a été remporté par une société concurrente, B2S, qui aurait décidé de confier le contrat à son centre d'appels marocain.

Cette décision, une fois ébruitée, a provoqué la mise en cause des dirigeants socialistes : Huchon, président le conseil régional d'Ile-de-France et à ce titre patron du

STIF, mais également Montebourg, qui s'était indigné des délocalisations des services clients des opérateurs téléphoniques. Tous deux se sont défendus, mettant en cause la réglementation des appels d'offres publics qui impose d'accorder tout marché au mieux-disant.

Tout ceci relève du théâtre. Webhelp, dont la moitié des centres d'appels est à l'étranger, notamment au Maroc, n'est ni plus ni moins française que B2S, qui possède sept centres d'appels en France. Ce patriotisme économique est uniquement une affaire de circonstances et de gros sous. Les deux entreprises

avaient signé d'ailleurs ensemble début juillet un appel à Montebourg, promettant le retour des centres d'appels en France... à condition qu'on les laisse taxer à 60 centimes par minute les appels des clients.

La seule mesure qui pourrait garantir une utilisation correcte de l'argent public, c'est que le STIF embauche directement ces salariés, au lieu de s'en remettre aux margoulin de sociétés de services privées. Et en attendant, il serait urgent d'interdire à Webhelp, troisième opérateur français de centres d'appels, de mettre ses salariés sur le carreau.

Serge FAUVEAU

• Centre de rétention du Canet – Marseille Des traitements indignes

Mardi 7 août une bonne centaine de manifestants se sont rassemblés devant le centre de rétention du Canet à Marseille, pour s'opposer aux méthodes brutales qui y sont pratiquées contre les personnes sans papiers retenues dans ce centre.

Elles n'ont commis aucun délit et ne sont pas censées être détenues mais « retenues ». Pourtant elles sont bel et bien enfermées pour être expulsées de France manu militari. Pour comble, dénoncent les associations qui défendent les sans-papiers, dont la Ligue des droits de l'homme 13, RESF 13 et l'Article 13, certaines ont été brutalisées. Ainsi, dévoilent ces associations, lundi 30 juillet un « retenu » qui se serait cassé

le pied aurait été frappé par trois policiers dans une salle sans caméra. La police aurait refusé l'entrée du centre aux pompiers, appelés alors par des retenus.

Le lendemain, M^{me} Asfour, une Marocaine qui avait refusé deux expulsions, a été mise à l'isolement. Alors qu'elle se plaignait de violentes douleurs au ventre après avoir absorbé des substances nocives, ce n'est que dix heures plus tard qu'elle était transférée à l'hôpital, c'est-à-dire six heures après

avoir réussi à appeler sa famille à l'aide. Ses poignets présentaient des traces de menottes, elle avait des hématomes sur le visage, des lésions au foie et aux reins.

Le centre est plein : 120 personnes y sont en attente de leur prochaine expulsion.

Entre le nouveau et le précédent gouvernement, c'est bien la continuité plutôt que le changement, et ces pratiques sont toujours aussi odieuses.

Correspondant LO

Un centre d'hébergement à éclipses

Depuis le mercredi 1^{er} août, déplacées encore une fois, vingt familles Roms, soit 54 personnes, ne sont plus hébergées de jour dans le centre d'hébergement d'urgence de la Madrague-Ville à Marseille. De 9 h à 17 h, elles sont à la rue. À partir de 17 h elles peuvent entrer à nouveau dans le centre.

Depuis un an elles y étaient hébergées, provisoirement, après avoir été déplacées plusieurs fois des campements où elles s'étaient installées. Comme l'affirme le directeur du centre, celui-ci n'est pas adapté à la vie de familles entières. Seulement, depuis un an rien n'a été fait pour loger convenablement ces familles, aucune solution n'a été proposée, ni les sommes nécessaires débloquées.

Ainsi, ces familles avec des enfants de tous âges ont rejoint, dans la poussière des trottoirs autour du centre, les SDF qui attendent les 17 h fatidiques, ainsi que les nombreux Roms qui y campent déjà et qui, alors qu'il fait 30° durant la journée, essaient d'échapper au soleil en se réfugiant à l'ombre de l'autoroute. Ces campements de misère, il y en a d'ailleurs en plusieurs endroits le long du chemin de la Madrague-Ville et dans d'autres quartiers de Marseille.

Quant aux institutions, locales ou non, elles se renvoient la balle pour surtout ne rien déboursier et laissent ces hommes, ces femmes et ces enfants vivre ainsi dans des conditions indignes.

Correspondant LO

• Santé au travail

Une chercheuse dénonce l'impunité patronale

Annie Thébaud-Mony, directrice de recherche à l'Inserm, spécialiste des cancers d'origine professionnelle, a refusé la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur que souhaitait lui décerner Cécile Duflot, ministre de l'Égalité, des Territoires et du Logement.

Dans une lettre qu'elle a rendue publique, elle a expliqué ses raisons : « Au terme de trente ans d'activité, il me faut constater que les conditions de travail ne cessent de se dégrader, que la prise de conscience du désastre sanitaire de l'amiante n'a pas conduit à une stratégie de lutte contre l'épidémie des cancers professionnels et environnementaux, que la sous-traitance des risques fait supporter par les plus démunis des travailleurs, salariés ou non, dans l'industrie, l'agriculture, les services et la fonction publique, un cumul de risques physiques, organisationnels et psychologiques, dans une terrible indifférence. » Elle dénonce aussi « l'impunité qui jusqu'à ce jour protège les responsables de crimes industriels » et indique que la reconnaissance qu'elle appelle de ses vœux serait de voir « la justice française condamner les crimes industriels à la mesure de leurs conséquences, pour qu'enfin

la prévention devienne réalité ».

Un de ses ouvrages paru en 2008, *Travailler peut nuire gravement à votre santé*, dénonçait déjà les dangers physiques liés au développement de la sous-traitance et du travail temporaire, alors que les donneurs d'ordres comme Total, lors de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, n'étaient pas poursuivis. Elle décrivait aussi la résistance des industriels français à l'encadrement de l'usage des substances chimiques nocives et le scandale de la silicose et des cancers liés à l'amiante, la délocalisation dans les pays pauvres comme l'Inde de chantiers de désamiantage, qui condamne des milliers de travailleurs et leurs familles à une mort quasi certaine.

Annie Thébaud-Mony interpelle la ministre et lui indique que « des politiques publiques doivent devenir le rempart à la mise en danger

CRIMES INDUSTRIELS



d'autrui, y compris en matière pénale ».

Ce rappel est malheureusement d'autant plus nécessaire que la législation récente, y compris concernant la santé au travail, va dans le sens de l'impunité et de l'irresponsabilité patronales. Ainsi le 2 mai dernier un arrêté pris par le précédent gouvernement a annulé toutes les dispositions de contrôle renforcé des maladies professionnelles existant dans le pays, pour les travailleurs exposés par exemple à

la silicose, l'amiante, l'arsenic et autres. Le ministre du Travail Michel Sapin a été saisi le 16 juin dernier entre autres par l'association Sauveons la médecine du travail à propos de cet arrêté scandaleux et plus généralement de la démolition de la médecine du travail orchestrée par le Medef. Mais, à ce jour, le nouveau gouvernement n'a pris aucune mesure. Il faudrait en effet s'opposer au patronat, et distribuer des médailles ne remplace pas une politique.

Christian BERNAC

• Prison de Nouméa

Des conditions coloniales

Le week-end des 4 et 5 août, la prison de Nouméa en Nouvelle-Calédonie a connu un début de mutinerie. Cette prison, surnommée camp Est, date de l'époque du bagne mais l'âge du bâtiment ne préjuge pas des conditions qui y règnent : la grande majorité des détenus sont d'origine Kanak et subissent une surpopulation insupportable avec 480 détenus pour 226 places. Les WC servent de douches, les draps sont changés tous les deux mois,

on trouve des vers dans la nourriture, des cafards et des rats partout. À tel point que l'État a été condamné par le tribunal administratif de Nouméa pour conditions de détention contraires à la dignité humaine, à la suite de quoi les trente détenus ayant porté plainte recevront chacun 20 000 francs CFP soit ...167 euros.

Pour rendre la vie encore plus difficile aux détenus, l'accès au téléphone est interdit et les familles ne peuvent prendre

rendez-vous à l'avance. Il leur faut donc se déplacer jusqu'à la prison et attendre que l'administration leur donne droit au parloir. L'attente peut durer plusieurs jours, et tant pis si les proches des détenus n'ont pas d'hébergement à Nouméa.

La première réaction de l'État a été d'envoyer une compagnie de gardes mobiles pour rétablir l'ordre. Mais comme, avec le nouveau gouvernement, le changement ce serait maintenant, Christine Taubira, ministre de la

Justice, a déclaré qu'elle « étudie sérieusement l'éventualité d'une mission du ministère de la Justice, pas uniquement centrée sur la question pénitentiaire », ajoutant : « Il s'agira pour moi d'avoir des éléments sur le fonctionnement de la justice en Nouvelle-Calédonie. »

Les détenus sont sans doute soulagés de savoir qu'à 17 000 km de Nouméa, à Paris, on prend tout le temps pour étudier des mesures pour arrêter leur calvaire.

Roger BURGER

• Affaire Merah

Une note un peu RAID

On savait que les policiers du RAID ne faisaient pas dans la dentelle mais, pendant le siège de l'appartement du psychopathe Mohammed Merah, les cowboys n'y ont pas été avec le dos de la cuillère dans les logements où ils avaient pris position : trous dans les murs, canalisations explosées pour couper l'eau dans l'appartement de Merah, radiateurs arrachés, frigo transformé en tableau blanc pour préparer l'assaut, murs fissurés par les

nombreuses grenades. Certains voisins ont même retrouvé des plateaux repas dans la cuisine, des poubelles entassées dans leur salon, leur lit piétiné par les godillots des Rambos ! On peut comprendre que la situation ait nécessité que policiers et gendarmes prennent leurs aises, mais les locataires estiment, à raison, que l'État devrait tout réparer.

Depuis le 21 mars, les habitants attendent des indemnités et les travaux pour

réparer les dégâts, mais la préfecture et les assurances se renvoient la balle. Lassés d'être baladés de réunion en réunion, les locataires de l'immeuble se sont donc constitués en association pour alerter les médias et obtenir réparation.

Pour le voisin d'en face, pasteur de profession, le cas est encore plus délirant puisque les impacts de balles sont dus à Merah, et non à la police : le ministère de l'Intérieur n'est donc pas responsable, c'est le

terroriste. Du coup, la préfecture renvoie au ministère de la Justice.

Étrangement, depuis que les articles de presse sont parus, les assureurs qui traînaient les pieds se disent prêts à avancer les fonds pour les travaux de réparation, quitte à se retourner ensuite vers le ministère concerné. On sait que les assureurs ont le cœur sur la main !

R. B.

• L'explosion du chômage

Un immense gâchis

Combien y a-t-il vraiment de chômeurs ? Selon les statistiques du ministère du Travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, toutes catégories confondues, était en juillet 2008 de 3,53 millions dans la France entière (y compris Dom-Tom). En juin 2012, ce chiffre est passé à 5,13 millions. En quatre ans, le chômage officiel a ainsi augmenté de 1,6 million, l'équivalent d'un département comme la Seine-Saint-Denis ou le Rhône. Depuis l'éclatement de la crise financière de l'automne 2008, 1 300 personnes supplémentaires en moyenne se retrouvent au chômage chaque jour, l'équivalent d'une grosse entreprise qui ferme ses portes. Une hémorragie qui ne va pas s'interrompre, étant donné la liste de nouvelles saignées annoncées cet été par Peugeot, Sanofi, Doux, Alcatel et consorts.

La conséquence est dramatique pour les chômeurs, dont la moitié seulement sont indemnisés. Pour ceux-là, la baisse des revenus est déjà dramatique. Mais pour les 2,5 millions non indemnisés, car ils n'ont pas ou plus droit aux allocations chômage, il ne reste plus que le RSA et le soutien de la famille, conjoint, parents ou enfants se serrant la ceinture. Car, quand l'un des deux membres d'un couple perd son emploi, c'est les revenus de chacun qui sont divisés par deux.

Cette destruction continue d'emplois est un gigantesque gâchis pour l'ensemble de la société, qui se prive ainsi des richesses que l'habileté et l'intelligence de ces millions d'hommes et femmes auraient pu créer. À l'inverse, la perte de revenus due au chômage entraîne une réduction de la consommation populaire, entraînant à son tour mévente, faillite et licenciements dans un cycle sans fin.

Il faut mettre fin à cette hécatombe. Les capitalistes conduisent l'économie vers le précipice. Il faut leur retirer le permis de conduire l'économie, à commencer par le permis de licencier.

C. B.

• Centrales nucléaires EDF, électron libre du temps de travail

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) vient de dénoncer dans un rapport les innombrables infractions à la législation du travail qu'elle a constatées dans les centrales nucléaires lors d'inspections inopinées.

Le tableau est effarant : travail dissimulé, temps de repos non respectés, des semaines de travail plus proches de 65 heures que des 35 heures, des journées de 12 ou 14 heures d'affilée... les infractions relevées sont légion et inquiétantes quand il s'agit du travail dans les centrales nucléaires où cela peut, en plus, avoir des conséquences en termes de sécurité.

L'ASN évoque le rapport sur l'accident de la navette Challenger en 1986 qui, outre un problème sur un joint défectueux, pointait des problèmes de vigilance après des heures excessives de travail. La direction d'EDF évoque « un personnel motivé et impliqué, qui ne compte pas ses heures » (sic), mais les CHS-CT, eux, dénoncent « le foisonnement des activités et leur atomisation ».

Dans toutes les centrales du pays, la situation est la même. Dix-neuf ont fait l'objet d'un contrôle. L'ASN note que les infractions relevées « mettent en évidence, sur l'ensemble du parc en exploitation, des dépassements parfois extrêmement importants des limites des différentes durées réglementaires du travail, et des insuffisances de repos caractérisées ». Le code du travail exige le respect d'une durée de travail maximale quotidienne de dix heures, un repos quotidien minimum de onze heures, 24 heures pour le repos hebdomadaire, et une durée moyenne hebdomadaire de travail ne dépassant pas 44 heures sur douze semaines consécutives. EDF dans ses centrales est très loin du compte.

L'ASN demande instamment à EDF de mettre en place « un dispositif fiable et infalsifiable de relevés d'horaire de travail effectif, comme le prévoit la réglementation ». C'est dire l'ampleur du problème, qui est bien connu. En effet, pour mettre en évidence les falsifications d'EDF, les inspecteurs ont croisé les informations de pointage déclarées pour l'établissement des paies avec le détecteur de présence, destiné à la sécurité, par le biais des badges d'accès (le système KKK). Les écarts entre les deux systèmes de pointage sont impressionnants, aux dires de l'ASN.

Les dépassements d'horaires sont dus au manque de personnel EDF et sous-traitant, et à la course à la rentabilité, avec des arrêts de réacteur toujours plus courts pour les opérations de maintenance, afin de produire le maximum de courant possible.

Le coup de gueule de l'ASN ne suffira pas à remédier à cette situation. Il faudrait embaucher massivement et réintégrer la sous-traitance sous statut EDF, ce qui n'est pas dans l'air du temps.

Après Fukushima, EDF veut se montrer rassurante et explique qu'en France un tel type de catastrophe n'est pas possible. Le tsunami n'est certes pas le danger qui guette, mais la recherche maximum de profit d'une entreprise capitaliste, avec tout ce que cela comporte comme prise de risques, en France comme au Japon, est elle bien présente.

Étienne HOURDIN



• Alcatel-Lucent 5 000 suppressions d'emplois supplémentaires

« Au regard du contexte macro-économique qui se détériore et de la concurrence qui règne sur les prix dans de nombreuses régions du monde, et qui pèse sur notre rentabilité, nous devons amorcer une transformation plus ambitieuse » : voilà ce qu'a déclaré Ben Verwaayen, directeur général d'Alcatel-Lucent, en présentant le 26 juillet dernier les résultats financiers de la société de téléphonie. Il a précisé que l'ambition du groupe, avec son nouveau plan Performance, était... de supprimer, d'ici fin 2013, 5 000 emplois supplémentaires sur un total de 76 000 salariés dans le monde, dont 9 500 en France, pour économiser 1,25 milliard d'euros.

Les dirigeants d'Alcatel-Lucent ont refusé, pour l'instant, de préciser la répartition des 5 000 suppressions d'emplois par pays ou par branche. Ils ont juste annoncé que la recherche et développement des entreprises situées en France,

soit environ 3 000 salariés, ne serait pas trop touchée... car le crédit impôt recherche, niche fiscale conservée par le gouvernement actuel, y était fort intéressant.

En fait, cela fait plus de dix ans que les dirigeants d'Alcatel n'ont cessé de réduire le nombre de salariés. En 2001, le PDG de l'époque, Serge Tchuruk, avait théorisé cette politique et avait fait sensation en déclarant : « Nous souhaitons être très bientôt une entreprise sans usine. » Alcatel, qui à l'époque regroupait plus de 110 000 salariés, avait vendu alors 50 sites de production, externalisé certaines branches, sous-traité certaines activités, et poussé vers la sortie bon nombre de salariés. Cela, depuis, n'a jamais cessé. D'année en année, en changeant le nom ronflant des plans quasi annuels de départs qu'elle met en œuvre, la direction a fait subir une incroyable cure d'amaigrissement en termes de nombre de

salariés. La fusion du français Alcatel avec l'américain Lucent (30 000 salariés) en 2006 n'a pas arrêté ce mouvement. L'année suivante, en 2007, il y a eu 12 500 emplois supprimés, 4 000 en 2008, 1 000 en 2009, plusieurs centaines ces deux dernières années, malgré l'acquisition de quelques entreprises extérieures. Encore aujourd'hui, plusieurs plans de réorganisation, se traduisant par des départs, sont en cours.

Ben Verwaayen a été explicite : « Nos actionnaires nous ont envoyé un signal que vous n'avez sûrement pas raté. Notre action est au plus bas, et cela signifie que le marché attend de nous que nous réagissions, et c'est ce que nous allons faire. »

Et ce qu'ils vont faire – supprimer 5 000 emplois de plus, au nom des marchés, des actionnaires et des spéculateurs – est proprement criminel.

Correspondant LO

• Snecma – Villaroche (Seine-et-Marne) Contre le renvoi de deux intérimaires

Pour s'opposer au renvoi de deux intérimaires du secteur Instrumentation, des débrayages viennent d'avoir lieu au bâtiment 35 (le Montage de la Snecma Villaroche).

Alors que la Snecma est en surcharge de travail et que les effectifs sont en augmentation, particulièrement dans ce secteur, l'annonce précipitée de la fin de mission de ces deux jeunes intérimaires, pour le 17 août au lieu du 30, a provoqué l'indignation, d'autant plus que leur embauche

était escomptée.

Malgré la période des vacances et des effectifs réduits, un arrêt de travail dans chacune des équipes (soit 150 grévistes) a eu lieu, avec interpellation du chef de production.

Que ce soit à l'Instrumentation ou ailleurs, il y a actuellement du travail pour tout le monde à la Snecma. La direction se vante d'embaucher en nombre dans la période à venir et, après l'annonce de la fermeture du site PSA d'Aulnay, elle a même annoncé

qu'elle serait prête à prendre 400 personnes « qualifiées » de PSA.

En renvoyant des intérimaires ou des apprentis, comme elle le fait régulièrement, elle montre ce que valent les paroles des patrons.

En tout cas, la mobilisation pour l'embauche de ces deux travailleurs se poursuit à Villaroche. Ces deux jeunes n'ont pas à être renvoyés à Pôle emploi !

Correspondant LO

• Michelin – Clermont-Ferrand Toujours plus de pression

Après avoir réalisé près de 1,5 milliard de bénéfices en 2011, Michelin a revu à la hausse son objectif pour 2015. Il vise maintenant les 2,5 milliards de profits annuels.

Au cours d'une conférence publique à Chamalières, Jean-Dominique Senard, qui vient de succéder à Michel Rollier aux commandes du groupe, a rappelé les buts à atteindre : produire encore et toujours plus, par tous les moyens et à moindre coût. Il veut encore réduire les effectifs et augmenter

la productivité en France et en Europe, tout en ouvrant de nouveaux sites de production dans les pays émergents : en Chine, en Inde et au Brésil notamment.

Il voudrait aussi généraliser le travail des jours fériés et, pour faire accepter la dégradation des conditions de travail, imposer aux salariés de rester un maximum de temps sur leur poste de travail, les pressions s'accroissent et les sanctions se multiplient. Aux Gravanches, un salarié connu

comme syndiqué CGT, et qui avait eu le tort d'avoir des accidents du travail avec arrêt, a été licencié en mai pour un jour d'absence injustifié ! À Bourges, la surveillance s'intensifie pour imposer aux salariés de rester jusqu'à la dernière minute. Régulièrement la direction vient surveiller les salariés à leur poste de travail et cela s'est traduit par des lettres et même par des sanctions. Les ouvriers ont réagi par plusieurs débrayages ces derniers mois.

Correspondant LO

• Groupe Doux

Un patron qui a les moyens de payer

Le 1^{er} août, le tribunal de commerce de Quimper a décidé la liquidation du pôle frais du groupe volailler Doux. Le 10 septembre, 1 704 salariés perdront donc leur emploi si aucun repreneur n'est retenu. Pour les 4 200 salariés des autres sociétés du groupe, la « période d'observation » commencée début juin, quand le groupe s'est placé en redressement judiciaire, est prolongée et leur sort sera rediscuté le 9 octobre. Le PDG Charles Doux a eu le culot de se féliciter de cette décision, alors que rien n'est réglé.

En tout cas, quels que soient les repreneurs retenus, le consortium Sofiprotéol ou le PDG Charles Doux allié à la banque anglaise Barclays étant apparemment les mieux placés, les emplois de centaines de travailleurs sont menacés. Avec l'offre Sofiprotéol 1 117 emplois seraient supprimés et avec celle du PDG à peine une centaine



de moins. Et c'est sans parler des conséquences pour les 800 éleveurs qui travaillaient pour Doux, pour les salariés des sociétés de transport, ceux des fournisseurs et de la sous-traitance. Le chiffre de 10 000 emplois menacés au total a été avancé.

Aujourd'hui, Doux se déclare endetté à hauteur de 430 millions d'euros. Mais pendant des années il a fait des profits substantiels, avec un chiffre d'affaires de 1,4 milliard

d'euros en 2010, et on en avait même fait un exemple d'une belle réussite industrielle, celle d'une petite entreprise familiale devenue le n°1 européen de la volaille et le premier exportateur mondial, faisant travailler 9 800 personnes dans le monde.

Ces résultats n'étaient pas dus au talent d'un capitaine d'industrie, mais à la surexploitation sans faille des ouvriers et des éleveurs et aux aides publiques, notamment celles de l'Union européenne. Doux a touché près de deux milliards d'euros de subventions européennes en une quinzaine d'années, en obtenant toute sortes d'aides, de l'exportation des viandes de volaille à la subvention aux aliments du bétail, etc.

Le « succès » de Doux c'est

aussi la mise en place d'un « contrat d'intégration » avec les éleveurs. Doux leur fournissait les poussins et les granulés, et ils livraient des poulets au bout de quarante jours. Et, pour faire encore plus d'argent, Doux n'hésitait pas à entasser les poulets. En 2007 il avait été condamné, après que les services vétérinaires ont découvert dans dix de ses élevages 28 880 volailles, quand les bâtiments étaient prévus pour 20 000. Et au final l'éleveur devait s'estimer heureux d'être payé 17 centimes d'euro le kilo de poulet livré.

Quant aux employés des abattoirs et des usines de Doux, près des quatre cinquièmes sont payés au smic et ce n'est qu'au bout de quatre ans de réclamations que Doux avait accepté de payer la demi-heure de pause quotidienne. C'est sans parler des conditions de travail dans le froid sur les chaînes d'abattage. Quant aux usines du Brésil rachetées en 1998, le salaire mensuel n'y dépassait pas les cent euros. Et c'est sans parler des

2 000 emplois supprimés dans le groupe depuis dix ans, sous prétexte de restructurations.

Poulets entassés, éleveurs pressurés, salariés surexploités : voilà la recette de la réussite de Doux et la source de ses profits. Et la réussite n'était pas qu'industrielle, puisque la fortune personnelle de Charles Doux était estimée en 2011 à 330 millions d'euros. C'est sur cet argent qu'il faut prendre pour sauver les emplois et maintenir les salaires des salariés de Doux et de tous les sous-traitants.

Cédric DUVAL

• Groupe PSA

Derrière le brouillard des chiffres, la richesse des actionnaires

Mercredi 25 juillet, en même temps que PSA demandait au CCE d'approuver la suppression de 8 000 emplois, le PDG, Varin, et le directeur financier, de Chatillon, présentaient les résultats du groupe. Et là, il s'agissait surtout de rassurer les milieux financiers. Du coup, les chiffres fournis montraient que le groupe est prospère.

Depuis plusieurs semaines, la direction de PSA se répand sur les 200 millions de cash qui seraient perdus par PSA tous les mois. De Chatillon a mis un bémol à son discours, affirmant que « il y avait une amélioration dans la période récente ». Ces 200 millions de pertes sont un rideau de fumée pour masquer la réalité.

Les manipulateurs de chiffres du groupe PSA n'ont même pas réussi à mettre le « résultat opérationnel courant »

dans le rouge, puisqu'il se monte à 4 millions. Il n'y a que le « résultat net part du groupe » qui permet d'afficher une perte de 819 millions, que les médias ont répétée jusqu'à plus soif.

La dette du groupe, moins de 5 % du chiffre d'affaires, a diminué de un milliard en six mois et n'est plus aujourd'hui que de 2,4 milliards.

De Chatillon a de quoi rassurer les milieux d'affaires, en annonçant : « Nous avons 12 milliards de sécurités financières à la

fin du premier semestre, contre 9,5 à la fin 2011. » Autant dire 2,5 milliards de mieux en six mois. Pas mal pour un groupe qui « va mal » !

La Banque PSA Finance, banque du groupe, a fait 542 millions de produit net bancaire et dispose de 8 milliards de liquidités. Le directeur financier a expliqué que, grâce à cette bonne santé, Banque PSA finance allait poursuivre ses opérations de « titrisation », c'est-à-dire alimenter la spéculation financière, et par conséquent cette crise économique... dont PSA se plaint en tant que constructeur d'automobiles.

Cette valse des milliards est à rapprocher des 600 millions – autant dire une misère – d'économies espérées à terme avec le plan de 8 000 suppressions d'emplois de PSA, le journal *Le Monde* affirmant qu'avec les sous-traitants et les emplois induits le plan de PSA aboutirait en fait à la disparition de 50 000 emplois au total.

Varin, lui, s'est dit très content du gouvernement. « Je tiens à saluer la forte mobilisation des pouvoirs publics », a-t-il déclaré, ajoutant : « nous sommes entendus. » Il trouve le plan gouvernemental de

soutien à l'automobile très bien et a tenu à dire qu'il avait été accordé sans aucune contrepartie de la part de PSA.

Le gouvernement avait pourtant sous-entendu que les comptes de PSA n'étaient pas vraiment clairs. Il serait donc grand temps de faire une vraie expertise de ces comptes. Mais les seuls qui pourraient faire cette expertise, qui collectivement ont connaissance de tout parce qu'ils font tout fonctionner, ce sont les salariés. Tant qu'ils n'auront pas la possibilité de mettre leur nez dans les comptes de PSA, mais aussi de la famille Peugeot, le principal actionnaire, la direction pourra sortir les chiffres qu'elle veut et leur faire dire le contraire de la réalité. C'est bien connu : les chiffres peuvent tout dire, et peuvent servir à camoufler des mensonges.

Il n'y a rien qui oblige PSA à rayer une usine de la carte et à plonger dans le chômage des dizaines de milliers de familles ouvrières. C'est un choix pour enrichir de quelques centaines de millions supplémentaires un groupe riche à milliards. Un choix que les travailleurs n'ont aucune raison de subir.

Étienne HOURDIN

• BMS – Meymac (Corrèze)

Patron condamné, licenciements maintenus

En septembre 2011, le tribunal de Tulle avait condamné le groupe pharmaceutique Bristol Myers Squibb pour avoir licencié en juillet 2010 les 66 travailleurs de l'usine de Meymac « sans cause réelle ni sérieuse ».

BMS ne faisait que récidiver : le groupe avait déjà licencié 85 travailleurs à Epernon (Eure-et-Loir) en janvier de la même année. Pour ces licenciements-là, le tribunal des prud'hommes de Chartres vient de le condamner à verser 1,2 million d'euros aux salariés, pour licenciement « sans cause réelle et sérieuse », ainsi que le remboursement des frais d'avocat, et à rembourser à Pôle emploi deux mois d'allocations par salarié.

BMS condamné, c'est une bonne chose, et les dédommagements vont certainement aider les salariés licenciés. Mais il n'empêche que 191 travailleurs ont perdu leur emploi et que la reconnaissance après coup que ces licenciements ne sont pas justifiés n'oblige pas BMS à les réembaucher.

La seule mesure juste et qui serait efficace, c'est l'interdiction de tous les licenciements !

Correspondant LO



• Syrie

La préparation de l'après-Assad

En Syrie, le régime d'Assad a enregistré de nouvelles défections spectaculaires, de la présentatrice vedette de la radio-télévision d'État au Premier ministre nommé par Assad il y a seulement deux mois, en passant par le premier cosmonaute syrien, par ailleurs général de l'armée de l'air.

Sur le terrain, les combats continuent et l'issue de la guerre entre les troupes loyalistes d'Assad et celles des opposants reste incertaine. Le pouvoir affirme avoir repris le contrôle de Damas, la capitale. Mais des combats se poursuivent dans les quartiers périphériques, et

même, sous forme d'actions de commando, au cœur de la ville. À Alep, quinze jours de bombardements meurtriers pour la population n'ont pas, jusqu'à maintenant, réussi à déloger les insurgés des quartiers qu'ils contrôlent. Mais vingt mille soldats d'Assad, encerclant la ville, s'apprêteraient à l'investir.

Les puissances impérialistes – France, Grande-Bretagne, États-Unis – excluent toujours, en principe, toute intervention militaire directe, en arguant de l'opposition de la Chine et de la Russie. Mais elles n'en jouent pas moins de plus en plus officiellement la carte de la chute du

régime. La presse américaine a fait récemment état d'une directive secrète, mais opportunément diffusée, signée d'Obama, « permettant à ses services secrets d'accroître leur effort pour un renversement de Bachar al-Assad ». Après avoir longtemps misé sur la solidité du régime d'Assad, les gouvernements occidentaux sont maintenant convaincus que celui-ci finira par s'écrouler, et qu'il faut donc préparer politiquement l'après-Assad. Leur problème est maintenant d'identifier quel gouvernement et surtout quel appareil d'État, avec quelles forces armées, pourraient réussir à contrôler la situation dans une

telle hypothèse.

Les gouvernements occidentaux et leurs alliés turcs et saoudiens refusent jusqu'à présent de répondre aux demandes pressantes des combattants de l'Armée syrienne libre qui leur réclament des armes lourdes, missiles sol-air et tanks. Ils craignent notamment de voir ces armes tomber aux mains de forces qui leur seraient hostiles, comme en Afghanistan dans le passé, et plus récemment en Libye. L'Armée libre de Syrie reste un ensemble de groupes armés locaux plus ou moins indépendants, voire concurrents, et non une armée unifiée et disciplinée, sous les ordres

d'un commandement unique qui serait fiable pour les Occidentaux. Mais cela pourrait changer rapidement si une autorité politique s'imposait à sa tête. C'est visiblement ce qu'espèrent certains, en facilitant la sortie de Syrie de dirigeants politiques ou militaires tels que le dernier Premier ministre.

Mais cela annonce aussi, dès à présent, que le changement politique qui pourrait se produire dans ces conditions après la chute d'Assad répondra bien plus aux intérêts de l'impérialisme qu'aux aspirations du peuple syrien.

Jean-Jacques LAMY

• Travail non déclaré par les patrons

Un vol rarement condamné

L'Acos, la branche de la Sécurité sociale chargée du recouvrement des cotisations, révèle que 7,3 % des entreprises fraudent en ne déclarant pas un employé. Cet organisme prévient que cette étude est très sous-évaluée parce que les contrôles ne sont pas faits le week-end et tôt le matin, et parce qu'elle ne tient pas compte du secteur du bâtiment, pourtant particulièrement touché par le travail au noir.

Ce rapport pointe les mauvais élèves comme

l'hôtellerie, la restauration, le commerce de détail ou encore les salons de coiffure et d'esthétique, mais montre également que les salariés les plus touchés par le travail au noir et les heures supplémentaires non déclarées sont les jeunes et les seniors.

On notera que la loi est toujours clémente avec les employeurs, puisqu'en 2010 la justice n'a prononcé que 9 000 condamnations, dont 6 500 pour travail dissimulé et 1 800

pour emploi d'étrangers sans papiers. La peine prévue est de trois ans de prison et 45 000 euros d'amende, mais les juges semblent trouver des circonstances atténuantes aux patrons puisque 72 % des condamnations sont des amendes et 22 % des peines de prison. Et dans 90 % de ces condamnations la prison est avec sursis.

On n'est pas près de parler de surpopulation carcérale pour les patrons!

Roger BURGER

• Baisse des embauches

Moins d'emplois plus de précarité

En même temps que les plans de licenciements se multiplient, l'offre d'embauches se raréfie. Tel est le bilan dressé par l'Acos, sur le deuxième trimestre de 2012.

Entre avril et juin, le nombre d'embauches a chuté de 4,7 % et, sur un an, la baisse atteint 7,2 %. Et ces chiffres ne prennent pas en compte les travailleurs intérimaires. Dans tous

les secteurs d'activité, l'emploi est en berne, tant dans l'industrie, les bureaux que le bâtiment.

La dégringolade s'accroît pour les offres d'embauche en CDI, avec 6 % de moins par rapport au premier trimestre, tandis que celles pour les CDD de moins d'un mois sont de plus en plus fréquentes, atteignant les deux tiers des emplois

proposés contre un tiers il y a dix ans.

Chômage et précarité du travail : voilà comment les grands groupes capitalistes font payer la crise de leur économie aux travailleurs. La nécessité de partager le travail entre tous, sans perte de salaire, s'impose, afin que chacun puisse avoir un salaire qui lui permette de vivre décemment.

Claire DESPLANTES

• Les poulets pimentés de Cayenne

Dans le département d'outre-mer de Guyane, le temps des colonies ne semble pas terminé pour les policiers français, si l'on en croit les faits rapportés par le journal *France-Guyane* et le *Canard enchaîné*.

En octobre 2011, lors d'une perquisition chez un commerçant chinois, 8 500 euros en liquide sont saisis et se

volatilisent. Une enquête de l'IGPN (police des polices) prouve qu'une partie de l'argent a servi à construire un bungalow au bord d'une rivière pour l'amicale de la police.

Le 18 mars 2012, l'instructeur en arts martiaux de la BAC locale fait la tournée des bars. En pleine nuit, pour animer le quartier, il décide de klaxonner.

Un riverain et sa soeur sortent pour protester, et s'en sortent avec une mâchoire cassée et deux côtes fêlées. Le procureur de Cayenne trouve sans doute des circonstances atténuantes à l'excité du klaxon puisqu'il ne demande qu'un an avec sursis.

En mai 2012, c'est la PAF (police de l'air et des frontières) qui prend le relais : un de ces

gardiens vigilants des frontières avec le Surinam et le Brésil proposait aux jeunes Brésiliennes sans papiers de les relâcher en échange d'une fellation.

Enfin, le journal *France-Guyane* montre sur son site la vidéo d'un rodéo de policiers français dans Cayenne. Une patrouille de trois représentants de l'ordre public grille un stop,

percuté une voiture et finit les quatre roues en l'air. Le constat semble houleux puisque la scène finit en émeute et que des renforts sont nécessaires.

Et voilà comment à Cayenne, on met du piment dans la défense des valeurs de la République.

R. B.

• Mars

Soulagement après l'arrivée de l'engin terrien

Ouf! Cette fois encore le vaisseau spatial envoyé par les habitants de la planète voisine est une machine et ne contient aucun organisme vivant. Les dernières recherches de nos savants montrent en effet que les habitants de la Planète bleue n'ont pas complètement terminé leur évolution. À côté d'indéniables réussites comme l'hippopotame, le chasseur-cueilleur du Néolithique, le savant de

la Renaissance et le chien d'aveugle, il semble qu'il reste des traces des temps barbares : capitalistes, banquiers, militaires, prêtres en grand nombre et de colorations variées mais toutes nuisibles, économistes distingués et autres virus délétères sévissent encore. Il y aurait même des « nationalistes », aussi appelés « patriotes », appellations dont nos meilleurs exo-linguistes n'ont pu

trouver la signification, mais qui seraient particulièrement virulents ces temps derniers.

Malgré tout, nous ne doutons pas que, sur cette planète comme ailleurs, la vie finira par l'emporter en accédant réellement à la conscience d'elle-même. Nous pourrions alors accueillir avec joie nos futurs visiteurs.

Communiqué APM (agence de presse martienne)

